



## Humanitaire

Enjeux, pratiques, débats

41 | 2015

**Les mobilisations horizontales peuvent-elles s'étendre à l'humanitaire ?**

---

# Défense et illustration de l'économie collaborative

Flore Berlingen

---



### Édition électronique

URL : <http://humanitaire.revues.org/3220>

ISSN : 2105-2522

### Éditeur

Médecins du Monde

### Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2015

Pagination : 46-51

ISSN : 1624-4184

### Référence électronique

Flore Berlingen, « Défense et illustration de l'économie collaborative », *Humanitaire* [En ligne], 41 | 2015, mis en ligne le 01 novembre 2015, consulté le 04 octobre 2016. URL : <http://humanitaire.revues.org/3220>

---

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Tous droits réservés

# Défense et illustration de l'économie collaborative

par Flore Berlingen

**L'expression « économie collaborative » recouvre une grande diversité d'initiatives : elles peuvent être aussi bien citoyennes qu'entrepreneuriales (les deux termes ne s'opposant pas forcément !), et elles expérimentent ou développent des modèles économiques et de gouvernance très différents les uns des autres. Leur principal point commun réside dans le fait qu'elles reposent sur des échanges, des relations de pair à pair (P2P) et sur l'existence de communautés d'utilisateurs qui sont le plus souvent aussi contributeurs. On parle aussi d'économie distribuée. L'un des points de départ de cette économie, que prévoyait le prospectiviste américain Jeremy Rifkin il y a déjà plus de 10 ans et qui est advenue bien plus vite qu'il ne l'imaginait, c'est que l'accès (aux ressources) devient plus important que la propriété.**

Schématiquement, l'économie collaborative peut être représentée par un ensemble de briques, réparties dans différents domaines et ayant différentes fonctions ; une fois assemblées, elles forment une alternative au système économique traditionnel. Elle s'illustre particulièrement dans trois grands secteurs : celui de la consommation collaborative tout d'abord, qui rassemble tous les systèmes de troc, don, location, vente de biens et services entre individus. C'est le secteur le plus visible et identifié, la face émergée de l'iceberg, qui ne doit pas cacher la grande diversité et richesse des initiatives moins connues. Notamment celles qui relèvent, en amont, de la production contributive, le deuxième grand secteur qui étend et transpose les modes de production distribués et collaboratifs - à l'instar de ceux que l'on trouve dans le monde du logiciel - à la production de biens manufacturés ou de connaissances. Enfin, le secteur du financement participatif (par le don, le prêt ou l'investissement) permet de recréer un lien direct entre le financeur et le porteur de projet et de soutenir des initiatives émergentes qui n'auraient pas eu accès au financement bancaire traditionnel.

## — Quand l'économie collaborative rencontre le mouvement des biens communs

Si l'on s'attache à une définition simple, les « biens communs » - *commons* en anglais - sont des ressources partagées et gérées par des communautés d'utilisateurs. On peut les voir comme une troisième voie, alternative à la gestion publique d'un côté, à la gestion strictement privée de l'autre.

Certains biens communs sont dits « naturels » (l'exemple traditionnel du pâturage communal, ou de la rivière) et consistent en une ressource dont il faut souvent réguler l'accès pour la protéger. D'autres, au contraire, se développent d'autant

plus que la communauté qui les gère est importante. On parle alors de « biens communs contributifs » dont le meilleur exemple, le plus connu en tout cas, est Wikipedia. Mais on pourrait penser aussi, au-delà de l'univers du numérique, à toutes les banques de graines<sup>1</sup> qui se développent à travers le monde. De fait, c'est par le mot de « contribution » que nous pouvons faire le lien avec l'économie collaborative. Ce lien n'est pas automatique, car – il est important de le souligner à nouveau – l'économie collaborative peut prendre des formes très diverses, et la relation de pair à pair (P2P) ne pas impliquer nécessairement la contribution à un bien commun. Mais c'est précisément à cette intersection que se situent les initiatives et pratiques les plus prometteuses d'un point de vue social et humanitaire.

1. Ce sont des lieux protégés où l'on maintient *ex-situ* et souvent en congélation des graines de plantes sauvages ou cultivées ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Banque\\_de\\_graines](https://fr.wikipedia.org/wiki/Banque_de_graines)). Certaines de ces banques relèvent d'initiatives visant à protéger la biodiversité en tant que bien commun naturel.

## — Projets contributifs et distribués : des atouts pour répondre aux enjeux sociaux et humanitaires

Les solutions collaboratives construites sur le modèle du P2P améliorent l'accès aux ressources (biens et services) puisque cet accès n'est plus lié seulement à la propriété. On trouve de nombreux exemples intéressants dans le champ de la mobilité : le développement du covoiturage peut permettre de désenclaver des localités rurales ou de faciliter l'accès à l'emploi pour des personnes habitant dans des zones mal desservies par les transports publics. Dans un tout autre domaine, on peut observer l'accès facilité aux savoirs avec les MOOC (*Massive online open courses*) proposés par un nombre croissant d'universités à travers le monde.

Certaines de ces initiatives permettent par ailleurs de dégager très concrètement des *revenus*, marginaux ou plus substantiels, par la mutualisation et le partage rémunéré des ressources. Les exemples les plus significatifs à ce jour sont ceux de la consommation collaborative, de la location d'objet particuliers (de la perceuse à la voiture, pour quelques dizaines d'euros) ou l'hébergement rémunéré de voyageurs chez soi (Airbnb). Notons cependant que ces nouvelles opportunités ne présument pas d'une répartition équitable des revenus générés... Certes, elles permettent de mieux distribuer l'accès aux ressources, mais il faut aussi anticiper un potentiel accroissement des inégalités entre les possédants, qui vont accroître leurs revenus, et les autres.

Ces initiatives créent ou reconstituent du *lien*. Or on sait que les personnes, dès lors qu'elles sont moins isolées, sont plus aptes à sortir de la pauvreté ou à lutter contre la précarité : on parle de « résilience sociale ». Il en va ainsi dans le domaine de l'échange de savoirs et de compétences. En Espagne, une banque de temps a été instaurée par l'un des principaux sites de recherche d'emploi. Elle permet à des chômeurs de se former mutuellement et de s'accompagner les uns les autres dans leur recherche d'emploi.

Enfin, ces différents projets *stimulent* l'initiative individuelle et collective pour répondre aux besoins non couverts d'une communauté donnée. Des personnes qui ont l'habitude de collaborer semblent s'approprier plus facilement certains enjeux et outils, ce qui peut aboutir à la construction de réponses originales aux besoins sociaux, peut-être plus efficaces que la réponse publique.

### — Une réponse originale et durable

Ces initiatives sont en outre véritablement *durables*, puisqu'elles s'inscrivent dans le long terme. Face à un problème social identifié, elles peuvent représenter le complément indispensable au « pansement » et à la réponse d'urgence, en offrant la possibilité d'un changement de pratiques, voire de mode de vie, plus à même de répondre à des contraintes économiques et écologiques fortes.

Par ailleurs, elles ne nécessitent pas toujours un *financement* massif : les systèmes d'entraide, de coopération, contrairement aux systèmes d'allocation ou d'assistance, impliquent un mouvement circulaire des ressources plutôt qu'un flux entrant / sortant. De même, il n'est pas toujours nécessaire de déployer de grandes capacités d'investissement, notamment quand il s'agit de mettre en place des infrastructures de communication, de mise en relation qui peuvent s'appuyer sur des outils *open source*. Il s'agit là d'un autre cercle vertueux potentiel de la rencontre entre l'économie collaborative et les communs : l'existence de biens communs (outils, savoir) facilite la création d'autres biens communs, dont des initiatives collaboratives qui permettront de répondre à des besoins sociaux.

Enfin, et surtout, ces initiatives ne stigmatisent pas les populations bénéficiaires... pour la simple raison que tout le

monde est bénéficiaire et chacun également contributeur : dans le cadre d'un système de covoiturage, tous les utilisateurs sont bénéficiaires – les covoitureurs comme les covoiturés – et cela ne tient pas seulement au fait qu'il y a un échange monétaire. L'échange peut être gratuit : le *couchsurfeur*<sup>2</sup> n'est pas redevable directement vis-à-vis de son hôte, puisqu'il fait partie d'une communauté internationale d'entraide dont tout les membres bénéficient à tour de rôle ou dans un seul sens si tel est leur souhait. En somme, tout le monde profite car tout le monde contribue. Cela n'exclue pas des comportements de « passagers clandestins »<sup>3</sup>, mais qui ne semblent pas remettre pas en cause l'efficacité du système.

## — Développement spontané, accompagnement nécessaire

Les obstacles à surmonter pour que se développe un système économique alternatif basé sur le modèle contributif restent cependant nombreux. Aujourd'hui le cadre juridique et économique incite à ce qu'on appelle communément la « protection intellectuelle ». Or, dans une logique de création de biens communs contributifs, tout le monde a intérêt au contraire à ce que les techniques, savoirs, codes sources de tous types soient partagés le plus largement possible car c'est comme cela qu'ils seront enrichis et utilisés pour développer d'autres biens communs. Pour que se construise un modèle économique viable de création de bien communs, il faut que les revenus ne soient pas conditionnés à la fermeture, mais à l'ouverture des richesses produites. Il faut aussi étudier la complémentarité entre les communs, le secteur privé – qui peut créer de la valeur économique à partir de ces communs<sup>4</sup> – et le secteur public qui peut jouer le rôle de garant du bon fonctionnement de l'ensemble.

Par ailleurs, l'environnement juridique de certaines de ces initiatives reste encore flou, et donc insécurisant. Les activités qui s'inscrivent à la marge de la légalité impliquent une prise de risque difficile à assumer individuellement et collectivement. Ces nouvelles pratiques, qui répondent certes à des besoins et à des enjeux sociaux, sont aussi un facteur de déséquilibre d'autres fondements de la vie sociale : le salariat et la protection sociale par exemple. Ces cadres sont donc à réinventer pour intégrer ces nouveaux modèles et les nouvelles formes de travail qu'ils induisent.

2. Le *couchsurfeur* est un voyageur qui utilise la plateforme *couchsurfing* (de *couch* – « canapé ») pour trouver un hébergement gracieux chez un particulier qui a un canapé ou une chambre d'amis à partager.

3. « En sciences économiques et en sociologie, le problème des *free-rider* (parfois traduit en français par « problème du passager clandestin ») désigne le comportement d'une personne ou d'un organisme qui obtient et profite d'un avantage sans y avoir investi autant d'efforts (argent ou temps) que les membres de ce groupe ou sans acquitter leur juste quote-part ou le droit d'usage prévu. » ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Passager\\_clandestin\\_\(%C3%A9conomie\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Passager_clandestin_(%C3%A9conomie)))

4. Le caractère des biens communs ne s'oppose pas à ce que des entreprises développent des activités lucratives à partir de ces ressources communes.

Enfin, il y a certainement un besoin de sensibilisation, d'éducation aux alternatives, à ces nouveaux modèles contributifs. Le prolongement logique de l'éducation civique ou de l'éducation au développement durable serait, par exemple, une forme d'éducation à la contribution (au bien commun), entendue comme action citoyenne. Elle pourrait passer, par exemple, par l'utilisation dans les classes d'Open Street Map, une base de cartographie libre et contributive que les enseignants pourraient utiliser afin que les élèves participent à l'enrichissement de cet outil et deviennent ainsi des contributeurs à ce bien commun informationnel.

Je souhaiterais conclure sur une note personnelle : le principal atout des initiatives contributives me semble être le simple fait qu'elles soient des facteurs d'optimisme, indispensables dans le contexte d'un discours pessimiste omniprésent. Elles ont un effet d'entraînement, grâce auquel on ne regarde plus les enjeux environnementaux et sociaux d'un œil morne et désabusé, mais en cherchant toujours de nouvelles solutions, locales et reproductibles.

### L'auteure

Flore Berlingen est directrice de l'association environnementale Zero Waste France et cofondatrice de OuiShare, un collectif créé en 2012 pour explorer les enjeux de l'économie collaborative. Elle est co-auteur du *Scénario Zero Waste* et de *Société collaborative, la fin des hiérarchies*, parus en 2014 et 2015 aux éditions Rue de l'Échiquier.